



CLERMONT-FERRAND

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

FICHE DE POSTE ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

CHU Louise MICHEL

Date de création de la fiche : 01/10/2025

IDENTIFICATION DU POSTE

Libellé de la fiche métier de rattachement : Assistante de Service Social

(www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

Code métier : 10F40

Grade : Assistant (e) de service social

Quotité de travail : 100%

Horaires et jours travaillés : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Responsable hiérarchique : Laure VIEMONT – cadre socio-éducatif

Prise de poste : 15/12/2025

DIRECTION/SITE : Louise Michel – Service social

POLE : Géronto pôle – Médecine Physique et Réadaptation (pôle MOBEX)

Interventions sur le SMR 1 Gériatrique et l'Equipe Mobile d'Expertise en Réadaptation

MISSIONS :

Décret du 26 mars 1993 : Les assistants de service social ont pour mission de conseiller, d'orienter et de soutenir les personnes accueillies et leurs familles, de les aider dans leurs démarches et d'informer les services dont ils relèvent pour l'instruction d'une mesure d'action sociale. Ils apportent leur concours à toute action susceptible de prévenir les difficultés sociales ou médico-sociales rencontrées par la population ou d'y remédier. Ils assurent, dans l'intérêt de ces personnes, la coordination avec d'autres institutions ou services sociaux et médico-sociaux.

- 1) Aider au développement des capacités du public concerné pour maintenir ou restaurer son autonomie
- 2) Mener des interventions susceptibles de prévenir ou surmonter les difficultés,
- 3) Agir avec les personnes, familles, groupes afin d'améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel et surtout limiter l'impact de la maladie.

Travail en lien avec la responsable du service social et en collaboration avec le personnel soignant et administratif des unités de soins.

Dans le cadre de la prévention et/ou du suivi social, l'assistant de service social accueille, conseille, informe, soutient le patient et sa famille et l'oriente dans les domaines médicaux, sociaux, éducatifs, juridiques. Il évalue et élabore un plan d'aide adapté à la situation sociale du patient, en lien avec son entourage proche.

PRESENTATION DES SERVICES :

Le service de **soins médico et réadaptation (SMR)** à orientation gériatrique a pour objectif de réduire les conséquences physiques, cognitives, psychologiques et/ou sociales des déficiences et des limitations de capacité des patients et de promouvoir leur réadaptation et réinsertion. Le SMR assure



CLERMONT-FERRAND

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

des missions de soins médicaux, curatifs et palliatifs, de rééducation et réadaptation, de prévention et éducation thérapeutique, de préparation et accompagnement à la réinsertion sociale et familiale.

L'activité est axée sur la poursuite des prises en charges initiées en court séjour gériatrique et sur les services aigus des autres spécialités du CHU. Ces unités permettent d'approfondir l'évaluation et de restaurer certaines capacités fonctionnelles, au sein d'une équipe pluri professionnelle.

Les SMR accueillent des patients de plus de 75 ans, présentant des risques particuliers de décompensation, pouvant relever d'une ou plusieurs pathologies chroniques ou invalidantes, risquant d'entraîner l'installation ou l'aggravation d'une déficience source de dépendance physique ou psychique difficilement réversible. La prise en charge inhérente à ces services est très spécifique puisque les patients accueillis présentent une grande fragilité et sont fortement dépendants, avec des pathologies neurologiques et rénales lourdes (dialyses notamment).

L'Equipe Mobile d'Expertise en Réadaptation propose une prise en charge ponctuelle avec une ou plusieurs interventions organisées sur une durée et une fréquence adaptées aux besoins spécifiques du patient.

Elle intervient auprès des personnes en situation de handicap temporaire ou permanente (affections neurologiques, affections de l'appareil locomoteur, etc...).

L'équipe travaille de manière pluridisciplinaire (médecin de MPR, ergothérapeute, secrétaire) en lien avec les acteurs de soins de ville. Elle propose un accompagnement sur le lieu de vie sur tout le territoire du Puy-De-Dôme.

ACTIVITES :

Plus concrètement, les activités principales de l'assistante sociale sont :

- Mener des entretiens avec les patients et/ou leurs familles pour réaliser une évaluation de la situation et proposer un accompagnement adapté
- Informers les patients de leurs droits, informer sur l'offre de soins du territoire, conseiller et orienter
- Accompagner dans les démarches administratives
 - ✓ CPAM : ouverture de droits, demande C2S
 - ✓ CONSEIL DEPARTEMENTAL (APA, Aide Sociale)
 - ✓ CAISSES DE RETRAITE
 - ✓ MDPH : demande de l'Allocation Adulte Handicapé, demande de cartes (invalidité, stationnement, priorité), demande de Prestation Compensatrice du Handicap (aide technique, aide humaine, adaptation du logement ou du véhicule),
 - ✓ EHPAD et USLD : demande d'inscription via TRAJECTOIRE GRAND AGE



CLERMONT-FERRAND

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

- Protéger les personnes vulnérables : conseil auprès des familles, instruction des demandes de mesure de protection juridique pour les personnes isolées,
- Organiser la sortie d'hospitalisation ou le maintien à domicile :
 - ✓ Organisation du retour à domicile avec un plan d'aide adapté (soins infirmiers, auxiliaire de vie, aide-ménagère, téléassistance, portage de repas, etc...)
 - ✓ Préparation et suivi des demandes d'entrée en institution (EHPAD, USLD, Résidence sénior)
- Veiller à l'évolution de la législation,
- Assurer les relais en sortie d'hospitalisation : Orientation et liaison avec les partenaires extérieurs,
- Tracer l'activité sociale dans le logiciel crossway puis dans Easily (en cours de déploiement),
- Recueil de données à visée statistique dans le but de l'élaboration d'un rapport d'activité.
- Travailler en collaboration
 - ✓ Avec les équipes médicales et soignantes dans les services de soins pour une prise en charge globale des patients (participation au staff bimensuel),
 - ✓ Avec le personnel administratif pour les informations concernant les droits des patients,
 - ✓ Avec les autres assistantes sociales du site : échanges sur les pratiques professionnelles, transmissions de dossiers, remplacements durant les absences.
- Accueil et encadrement pédagogique de stagiaires assistants de service social.

Spécificités des interventions à l'EMER 63 :

- Participation au staff social hebdomadaire
- Accompagnement des patients et de leur famille dans les démarches en lien avec leur projet de vie : financement de matériel spécifique au handicap ou l'aménagement de domicile, financement et mise place d'aides-humaines, ouverture de droit (invalidité, prévoyance, MDPH, ...)
- Conduite d'entretien en équipe pluridisciplinaire et travail en lien avec l'ensemble du service de MPR
- Participation à la journée des équipes mobiles Auvergne Rhône-Alpes



CLERMONT-FERRAND

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

CAPACITES ET CONNAISSANCES REQUISES

LES SAVOIRS :

- Capacité d'évaluation psycho-sociale des situations rencontrées (diagnostics),
- Bonne connaissance de la législation sociale, des structures existantes et des dispositifs d'aides.

LES SAVOIR-FAIRE :

- Maitriser les techniques d'entretien d'aide,
- Etablir une évaluation sociale et élaborer un plan d'aide à court, moyen et long terme.
- Sens de l'organisation et gestion du planning (rendez-vous, staff, visite à domicile),
- Qualités rédactionnelles (notamment mesure de protection et rapports sociaux),
- Aptitudes au travail en équipe pluridisciplinaire en adéquation avec le projet d'établissement et le projet de pôle et en collaboration avec le réseau social extérieur,
- Bonne connaissance de l'outil informatique.

LES SAVOIR-ETRE :

- Sens de l'écoute et qualités relationnelles,
- Distance professionnelle,
- Capacités d'adaptation,
- Respect du secret professionnel, discrétion professionnelle,
- Sens des responsabilités et de discernement.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS) exigé

Permis de conduire nécessaire

Relations professionnelles les plus fréquentes :

En interne : équipes médicales et soignantes des services de soins, équipes de rééducation, service social

En externe : assistantes sociales des autres établissements, de secteur, APA... ; infirmiers libéraux, services de soins à domicile, services d'aide à domicile, EHPAD, HAD, mandataires judiciaires, caisses de retraite, CPAM, tribunal, fond sociaux spécifiques, mutuelles...